



LA COULEUR DU WEB

Version 2024

Formation La Fresque Des Déchets Animation (1 jour / 7 heures)

Objectifs : Comprendre et approfondir les sujets de durabilité, de circularité et d'économie intégrée : les conséquences de nos modes de consommation et l'impact de nos déchets. Basé sur l'intelligence collective et extrêmement pédagogique, l'outil permet d'apprendre à collaborer en équipe, d'identifier les impacts pour les individus et pour l'entreprise, de comprendre et d'appréhender les techniques d'animation de la Fresque des Déchets, de maîtriser les compétences pour mieux faciliter les discussions au sein d'un groupe, et diriger le groupe vers un passage à l'action en faveur du développement durable, comprendre le fonctionnement de l'association de la Fresque des Déchets et l'autorisation de la licence d'utilisation du jeu de la Fresque des Déchets.

Durée : 1 jour | 7 heures

Effectif formé : 15 personnes maximum

Frais de Formation en intra : 3 000 € HT

CONSEIL • ÉTUDE • DÉVELOPPEMENT • FORMATION

www.lcdw-formation.com

34 rue du Pressoir Neuf 45000 Orléans • 02 38 54 62 43 • contact@lacouleurduweb.com

SARL au capital de 14 000 € • SIRET 810 876 912 00017 • RCS ORLÉANS 810 876 912 • APE 6202 A • TVA Intracommunautaire FR 49 810 876 912 • Formateur 24 45 03252 45



Formation

La Fresque des Déchets Animation

Programme de la formation La Fresque des Déchets Animation

Profil du public : Tout public, dont tout acteur de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)

Niveau requis : aucun.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre et approfondir les impacts de nos modes de consommation et de nos déchets, les différentes causes et conséquences des différents systèmes de collecte et de traitement des déchets
- Apprendre à collaborer en équipe
- Identifier les impacts pour les individus et pour l'entreprise
- Comprendre et appréhender les techniques d'animation de la Fresque des Déchets
- Maîtriser les compétences pour mieux faciliter les discussions au sein d'un groupe, et diriger le groupe vers un passage à l'action en faveur du développement durable
- Comprendre le fonctionnement de l'association de la Fresque des Déchets et l'autorisation de la licence d'utilisation du jeu de la Fresque des Déchets

Compétences cibles :

- Identifier et approfondir les causes et analyser les conséquences et les différentes pollutions liées à nos déchets, à leur collecte et à leur traitement
- Apprécier et être capable de présenter la situation actuelle et maîtriser des premières idées d'atténuation et d'adaptation Déchets pour l'organisation
- Créer un projet commun en favorisant le travail d'équipe
- Être capable d'animer un groupe et de faciliter la prise de parole
- Sensibiliser de manière ludique et collaborative
- Comprendre et connaître la posture d'un animateur de la Fresque des Déchets

Moyens techniques et pédagogiques

- Groupe de 16 personnes maximum (par animateur ou animatrice)
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et mise à disposition par l'entreprise
- Table de 2m2 par groupe de 8 participants
- Etude de cas pratiques
- Exercice pratique, jeux ...
- Exposés théoriques

L'ensemble des notions est vu au travers d'exercices dont le scénario a été conçu pour offrir une bonne progression et ainsi faciliter l'acquisition des connaissances.

Par ailleurs, l'organisme de formation remettra à chaque stagiaire un support écrit de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales, mises en situation et exercices pratiques
- Réflexions individuelles et collectives
- Évaluation de la formation
- Questionnaire de satisfaction

Formateur

- Formateur PRO La Fresque Des Déchets

Programme de la formation

1. INTRODUCTION

- Tour de table – Ice Breaker
- Présentation de la formation

2. CONSTRUCTION DE LA FRESQUE ET EXPLICATIONS SUR LE PHÉNOMÈNE

- Atelier en équipe : reconstitution de la Fresque des Déchets, placement des 38 cartes proposées

3. APPROPRIATION DE LA FRESQUE

- Atelier en équipe : faire vivre sa fresque, favoriser l'ancrage par la créativité

4. CORRECTION, EXPLICATION ET DEBRIEFING

- Identification des bonnes réponses, et explications correctives
- Echange avec le groupe sur les ressentis et expression des premières idées d'amélioration

5. COMPRÉHENSION DE L'ATELIER ET DES DIFFÉRENTES PHASES DE JEUX

6. CONSTRUCTION DE LA FRESQUE ET APPROFONDISSEMENT DU PHÉNOMÈNE

- Atelier en équipe : reconstitution de la Fresque des Déchets, placement des 38 cartes proposées,
- Jeux de rôle pour se mettre dans la posture d'un animateur ou d'une animatrice

7. CONCLUSIONS, CONSEILS, RETOURS D'EXPÉRIENCES

8. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION, DE LA LICENCE D'UTILISATION ET DES DIFFÉRENTS FORMATS DISPONIBLES

9. ÉVALUATION, BILAN, QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 45
03252 45
auprès du préfet du Loiret

ARTICLE 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ("CGV")

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du CLIENT aux présentes CGV, qui peuvent être complétées et/ou modifiées par des conditions particulières définies, sous la forme d'une proposition de réalisation d'une prestation de services ("proposition"), par LA COULEUR DU WEB. Sauf dérogation expresse et écrite émanant de LA COULEUR DU WEB, les présentes CGV prévalent sur toute autre condition stipulée par le CLIENT, notamment dans ses conditions générales d'achat, quel que soit le moment où cette condition est portée à la connaissance de LA COULEUR DU WEB, et même si LA COULEUR DU WEB n'exprime pas son désaccord. Les dérogations acceptées par LA COULEUR DU WEB à l'occasion d'une commande n'engagent LA COULEUR DU WEB que pour cette commande. Aucun défaut ou retard d'application des présentes CGV ne peut être interprété comme impliquant renonciation de LA COULEUR DU WEB à se prévaloir desdites CGV.

ARTICLE 2 - FORMATION DU CONTRAT

Le contrat n'est formé qu'au moment de la confirmation écrite de la commande par le client. Le client ne peut pas apporter de modifications à sa commande initiale sans l'accord préalable et écrit de LA COULEUR DU WEB.

ARTICLE 3 - PRIX

Les prix sont fermes et mentionnés dans les propositions ou conditions particulières. Ces prix s'entendent nets de TVA. Le prix des prestations de services est valable pendant la durée de vie stipulée dans la proposition. Le prix de chaque prestation de services intègre les frais, liés à la réalisation de ladite prestation, tels que mentionnés dans la proposition faite LA COULEUR DU WEB au CLIENT. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du CLIENT, et facturé en sus.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

La facture est établie en fin de formation sauf dispositions contraires inscrites dans la convention. Le règlement doit être effectué dans un délai de 30 jours et sans escompte par tout moyen à la convenance du CLIENT. Les factures impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard au taux d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur. En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part de l'OPCA, le CLIENT s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la prestation. Conformément aux dispositions du Code du Travail, en cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, LA COULEUR DU WEB facturera au CLIENT les sommes qu'il a réellement dépensées ou engagées, étant rappelé que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

ARTICLE 5 - DELAIS DE RÉALISATION

Les délais de réalisation des prestations de services sont donnés à titre indicatif dans la proposition faite au CLIENT. LA COULEUR DU WEB s'engage à les respecter au mieux, mais il est notamment tributaire de la disponibilité des informations et/ou des interlocuteurs pouvant être indispensables à l'exécution de la prestation.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

LA COULEUR DU WEB est seul juge des différents moyens qu'il met en œuvre pour la réalisation de ses prestations. Pour permettre la bonne exécution des prestations, le CLIENT s'engage à mettre à la disposition de LA COULEUR DU WEB toutes les informations et tous les documents utiles à l'appréciation précise par LA COULEUR DU WEB du besoin du CLIENT.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

LA COULEUR DU WEB s'engage à exécuter ses obligations avec soin et diligence et à mettre en œuvre les meilleurs moyens à sa disposition. Il est expressément convenu que l'obligation à la charge de LA COULEUR DU WEB est une obligation de moyen. Le CLIENT reconnaît en outre que les recherches d'informations, même menées avec les meilleurs soins, ne peuvent prétendre à l'exhaustivité. Si la responsabilité de LA COULEUR DU WEB était retenue dans l'exécution d'une commande, le CLIENT ne pourrait pas prétendre à un dédommagement supérieur aux sommes perçues par LA COULEUR DU WEB.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 45
03252 45
auprès du préfet du Loiret

pour l'exécution de ladite commande. Le CLIENT est seul responsable de l'usage qu'il fait des prestations effectuées par LA COULEUR DU WEB.

ARTICLE 8 - MODIFICATION - ANNULATION

Toute annulation de commande doit être communiquée par le CLIENT par écrit (courrier ou télécopie) au moins 10 jours avant le début de l'action de formation. En cas de non-respect des clauses de la commande par le CLIENT (annulation de la commande par le CLIENT avant le début de l'action, abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation ou report trop tardif d'une séance programmée) LA COULEUR DU WEB retient sur le coût total, les sommes qu'elle a réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de la formation, conformément aux dispositions de l'article L 991-6 du Code du Travail. En cas d'annulation de commande moins de 10 jours ouvrables avant le démarrage, la somme retenue sera à hauteur de 50 % du coût total de la formation. En cas d'abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation, la prestation sera facturée en totalité. Dans le cas d'une inscription individuelle (particulier - demandeur d'emploi) le stagiaire a, à compter de la date de signature du contrat de formation, un délai de 10 jours ouvrables pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. LA COULEUR DU WEB se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter sans dédommagement une formation interentreprises si le nombre d'inscrits se révèle insuffisant.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITE

LA COULEUR DU WEB et le CLIENT s'engagent à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de leur personnel, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature qui leur sont communiquées comme telles par l'autre partie pendant l'exécution d'une prestation de services. Le CLIENT s'engage à considérer comme confidentiels les documents, logiciels et méthodes, propriété de LA COULEUR DU WEB, qui pourront être utilisés pour l'exécution d'une prestation de services.

ARTICLE 10 - DROITS D'AUTEUR

LA COULEUR DU WEB fournit des documents et informations conformément aux dispositions en vigueur et aux limites que les auteurs ont pu fixer.

ARTICLE 11 - DONNEES NOMINATIVES

Sauf opposition expresse du CLIENT, les données nominatives fournies par le CLIENT sont intégrées dans les bases d'information de LA COULEUR DU WEB ; elles peuvent également être intégrées dans les bases de données que LA COULEUR DU WEB met à disposition de tiers, notamment sur son site web. Le CLIENT dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant. Pour exercer ce droit, il suffit d'adresser un mail à LA COULEUR DU WEB à contact@lacouleurduweb.com.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

Les engagements de LA COULEUR DU WEB cessent par suite de cas de force majeure : décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de LA COULEUR DU WEB mettant obstacle à l'exécution de ses engagements.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS

Le droit français est seul applicable. Tous différends et contestations relatifs aux contrats seront, à défaut d'accord amiable, jugés par le Tribunal Administratif d'Orléans.

ARTICLE 14 - QUALITE

Dans le cadre de notre démarche qualité et de notre Certification par Bureau Veritas Certification France, nos formateurs, nos conseillers et notre service qualité restent à votre écoute tout au long de la formation et après la formation. Le point de vue de nos clients et le suivi régulier de nos services nous permettent de faire évoluer nos prestations. Aussi, nous proposons aux bénéficiaires de recueillir leurs impressions sur le déroulement de la formation dans la fiche « Evaluation de la formation par le stagiaire » que nous leur remettons à l'issue de la formation. Tous les ans, un suivi auprès du donneur d'ordre sera effectué par e-mail. Dans tous les cas, vous pouvez nous faire part de vos remarques ou

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 45
03252 45
auprès du préfet du Loiret

suggestions sur notre site Internet dans la rubrique « Témoignages ». Tous les éléments que vous nous apporterez resteront confidentiels et ne seront utilisés que dans le but d'améliorer nos services

ARTICLE 15 - DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes CGV sont valables pour l'année en cours. LA COULEUR DU WEB se réserve le droit de les modifier à tout moment et sans préavis. Les présentes CGV sont divisibles. La nullité éventuelle d'une de ces conditions n'affecte pas la validité des autres, à condition que la disposition annulée n'ait pas été considérée par les parties comme substantielle et déterminante et que l'équilibre général des accords contractuels soit sauvegardé. LA COULEUR DU WEB et le CLIENT devront si possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des accords contractuels. En cas de divergence entre les présentes CGV et les conditions particulières proposées par LA COULEUR DU WEB, les conditions particulières prévaudront sur les présentes CGV.

À Orléans, le 19 janvier 2024